

Georges POISSON

# LE COMTE DE CHAMBORD

Henri V



Pygmalion

Extrait de la publication



LE COMTE  
DE CHAMBORD

Henri V

## DU MÊME AUTEUR

- Fontaines de Paris*, Paris, Le Centurion, 1958 (épuisé).
- Évocation du Grand Paris*, 3 t., Paris, Éd. de Minuit, 1956-1961 (épuisé).
- Île-de-France, pays du dimanche*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1964-1965 (épuisé).
- Moyen Âge en Île-de-France*, Paris, Fayard, 1965 (épuisé).
- Châteaux d'Île-de-France*, Paris, Balland, 1968 (épuisé). Éd. allemande, Munich, 1968.
- Le Val-de-Marne*, Paris, Éd. de Minuit, 1968 (épuisé). Couronné par l'Académie française.
- Album Saint-Simon*, Paris, Bibl. de la Pléiade, 1969 (épuisé).
- Les Châteaux de la Loire*, Paris, Alpha, 3<sup>e</sup> éd., 1972 (épuisé).
- Inventaire des églises des Hauts-de-Seine*, Paris, Fédération des Sociétés historiques de la région parisienne, 1973-1975.
- Les Musées de France*, Paris, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., 3<sup>e</sup> éd., 1976.
- Cette curieuse famille d'Orléans*, Paris, Perrin, 3<sup>e</sup> éd., 1999.
- Histoire des grands boulevards*, Paris, Le Cadratin, 1980. Couronné par l'Académie française.
- Histoire et histoires de Sceaux*, préface de Georges Duhamel, Sceaux, 3<sup>e</sup> éd., 1981 (épuisé).
- Les Gabriel* (avec M. Gallet et Y. Bottineau), Paris, Picard, 2<sup>e</sup> éd., 2004.
- Dix siècles à Montfort-l'Amaury* (avec M.-H. Hadrot), préface de Jacques de Lacretelle, Montfort-l'Amaury, 1983. Couronné par l'Académie française.
- Choderlos de Laclos ou l'obstination*, Paris, Grasset. Bourse Goncourt de la biographie, 1985. 3<sup>e</sup> éd., 2004.
- Monte-Cristo, un château de roman*, préface d'Alain Decaux, Marly, Éd. Champflour, 1987 (épuisé).
- Guide des maisons d'hommes et femmes célèbres*, Paris, Pierre Horay, 7<sup>e</sup> éd., 2003.
- De Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte*, préface de J.-B. Duroselle, Maisons-Laffitte, 3<sup>e</sup> éd., 1993.
- Histoire de l'Élysée*, Paris, Perrin, 4<sup>e</sup> éd., 1999. Couronné par l'Académie française.
- Les Maisons d'écrivain*, Paris, coll. « Que sais-je ? », P.U.F., 1997.
- Histoire de l'architecture à Paris*, Paris, Nouvelle histoire de Paris, 1997.
- Monsieur de Saint-Simon*, Paris, 5<sup>e</sup> éd., 2000.
- Dictionnaire des monuments d'Île-de-France* (dir.), Paris, Hervas, 2<sup>e</sup> éd., 2000.
- La Curieuse Histoire du Vésinet*, préface d'Alain Decaux, 3<sup>e</sup> éd., 1998.
- La Duchesse de Chevreuse*, Paris, Perrin, 1999.
- Maintenon* (avec Françoise Chandernagor), Paris, Norma, 2<sup>e</sup> éd., 2006.
- Les Grands Travaux des présidents de la V<sup>e</sup> République*, Paris, Parigramme, 2002.
- Napoléon et Paris*, Paris, Tallandier, 2<sup>e</sup> éd., 2002.
- L'aventure du Retour des cendres*, préface de Jean Tulard, Paris, Tallandier, 2004.
- Le retour des cendres de l'Aiglon*, Paris, Nouveau monde. 2006. Éd. américaine, New York. 2007.
- Sacha Guitry*, Timée Éditions. 2007.
- Édition critique des Souvenirs de la princesse Pauline de Metternich*, Paris, Tallandier, 2009.
- Combats pour le Patrimoine, Souvenirs, 1948-2008*, Paris, Pygmalion, 2009.
- Saint-Simon, Sceaux et Île-de-France*, recueil d'articles 1954-2008, Paris, Société Saint-Simon, 2009.
- Viollet-le-Duc* (avec Olivier Poisson), Paris, Tallandier, en préparation.

GEORGES POISSON

LE COMTE  
DE CHAMBORD

Henri V



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2009, Pygmalion, département de Flammarion  
ISBN 978-2-7564-0249-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# I

## DU POIGNARD AU BERCEAU

**L** E 14 FÉVRIER 1820, atteint du coup de poignard de Louvel, le duc de Berry, fils de France, troisième héritier du trône, expirait dans une pièce minuscule de l'Opéra de la rue de Richelieu (emplacement de la fontaine Louvois), au milieu des gémissements de l'assistance et des linges ensanglantés. Et ceux des assistants qui avaient gardé leur lucidité s'interrogeaient sur le destin de la dynastie. Par son geste, l'assassin, qui revendiquera hautement ce motif, avait voulu mettre fin à la branche aînée des Bourbons devenue arbre desséché. Le vieux roi Louis XVIII, veuf et infirme, n'avait pas d'enfant. Son frère, le comte d'Artois, héritier du trône, avait deux fils ; mais l'aîné, duc d'Angoulême, époux depuis vingt-cinq ans de Madame Royale, l'orpheline du Temple, ne lui avait pas donné d'enfant pour la raison la plus physiologique qui soit. Et le second était ce duc de Berry en train d'agoniser et qui, de son épouse, la charmante Marie-Caroline des Deux-Siciles, n'avait pour le moment qu'une fille, Mademoiselle. La branche aînée de la race menaçait de s'éteindre. À qui, dans vingt ou trente ans, écherrait la

## LE COMTE DE CHAMBORD

couronne ? En règle dynastique, à la branche espagnole descendante de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, mais elle avait été écartée du trône de France par le traité d'Utrecht et personne, à la Cour, ne tablait sur les princes de Madrid. Pour ceux qui, lucides au cours de ce drame, agitaient ce problème, l'héritier futur de la couronne était là, dans cette pièce tragique : le duc Louis-Philippe d'Orléans, descendant de Louis XIII et du Régent, aux yeux de tous héritier direct de la branche aînée, bien que son père Philippe Égalité ait voté vingt-sept ans plus tôt la mort de son cousin Louis XVI.

Louis-Philippe était présent en effet, bouleversé comme tous par ce drame et s'apprêtait à soutenir la duchesse de Berry au bord de l'évanouissement. Il fut arrêté par la voix de tête de Louis XVIII, assis près de son neveu ensanglanté :

— Duc d'Orléans, attention, elle est grosse...

Ainsi, tout espoir n'était pas perdu : la duchesse pouvait encore donner jour à un héritier royal. Durant sept mois, la Cour va s'interroger à ce sujet et Louis-Philippe, premier des inquiets, se demander si cette couronne tant évoquée et désirée par ses ancêtres depuis deux siècles allait finalement échoir à lui-même ou ses descendants. Au fur et à mesure qu'avancait la grossesse, les spéculations prospéraient et l'attente se faisait plus pesante.

Les obsèques du duc de Berry furent célébrées à Saint-Denis. « Il y avait tant de grandeur dans cette pompe, écrivit Chateaubriand par moments prophète, qu'on aurait cru assister aux funérailles de la monarchie. » L'auteur d'*Atala* va accompagner jusqu'à l'âge d'homme l'enfant à naître et nous le rencontrerons à maintes reprises. Pour l'instant, Marie-Caroline, baignée de larmes, mettait instinctivement la main sur son ventre qui s'arrondissait.

Après l'assassinat, elle avait quitté l'Élysée où avait été conçu l'enfant qu'elle portait et s'était installée au Pavillon de Marsan, partie nord du palais des Tuileries, dans l'appartement du rez-de-chaussée qu'occupait son mari, le



## DU POIGNARD AU BERCEAU

faisant tendre de drap noir avec bougies de cire jaune. Elle se trouvait ainsi sous l'aile directe de son beau-père Monsieur, comte d'Artois, frère du roi, dont elle partageait les positions « ultras ».

Au lendemain de la guerre de 1870, l'architecte Lefuel a entièrement reconstruit le Pavillon de Marsan, nous privant du cadre dans lequel l'enfant vivra ses premières années. Marie-Caroline en eut vite assez des draperies noires et, pour accueillir son fils (car ce serait un fils, elle n'en doutait pas et, pour plus de sûreté, invoquait journallement son protecteur napolitain favori, saint Spiridion) dans un cadre plus riant, elle demanda à l'architecte Fontaine, toujours en place, de bouleverser tout l'appartement. « Nous avons fait, écrit ce dernier dans son journal le 1<sup>er</sup> août 1820, de sa bibliothèque une chambre à coucher, de sa chambre à coucher une bibliothèque, de sa garde-robe une chapelle, de son bain une garde-robe et plusieurs autres changements pareils qui probablement ne seront pas les derniers. » Une aquarelle de Garneray (Musée des Arts décoratifs) montre la chambre au décor surchargé, où le lit, alcôve entourée de rideaux, fait face à une fenêtre à balcon. Et l'on prit toutes dispositions pour attendre l'accouchement. Les dames de la Cour priaient pour que ce fût le mâle tant espéré, auquel Louis XVIII avait décidé de donner le titre de duc de Bordeaux, du nom de la ville qui, en 1814, avait été la première à se rallier aux Bourbons. Une députation de trois dames de la Halle de Bordeaux vint apporter un superbe berceau au-dessus duquel une colombe tendait un rameau d'olivier, demandant à Chateaubriand de les présenter avec leur cadeau à Marie-Caroline. « Mais, écrit l'auteur du *Génie du christianisme*, M. de Sèze crut qu'un tel honneur lui appartenait de droit... Je ne suis pas digne de la charge d'introducteur de mes humbles ambassadrices, je me tirai de cette grande négociation comme de coutume, en payant leur dépense. »

Ce berceau est aujourd'hui au château de Selles-sur-Cher. Mais un autre berceau du duc de Bordeaux est

## LE COMTE DE CHAMBORD

apparu en vente le 19 décembre 2008. Il est en forme de conque plaquée d'acajou, supportée par quatre dauphins, eux-mêmes posés sur une coquille en bois. L'esquif est bordé d'une rambarde de croisillons à jour et le support du voile est formé d'un long col-de-cygne : il était estimé vingt à vingt-cinq mille euros. Madame de Gontaut, de la grande famille des Gontaut-Biron, gouvernante de Mademoiselle, fille du couple Berry née un an plus tôt, et désignée pour l'être aussi de l'enfant à venir, avait choisi avec grand soin une nourrice, Madame Bayart, « femme magnifique et royaliste » d'un notaire d'Armentières. Et c'est dans le cadre que nous avons décrit que, le 29 septembre 1820, avec la rapidité qu'elle manifestait en ce genre d'occurrence, pendant la nuit, Marie-Caroline cria à sa femme de chambre :

— Vite, vite ! J'accouche ! Il n'y a pas une minute à perdre !

Accourue, Madame de Gontaut eut juste le temps de voir surgir le bébé, salué d'une exclamation de sa mère, aussi peu dolente que possible :

— C'est fait ! J'ai tâté ! C'est un garçon !

Parfaitement constitué et membré, c'était, dépositaire de tous les espoirs de la monarchie, « l'enfant du miracle ». « En attendant, écrira Chateaubriand, qu'il devînt l'enfant de l'exil. »

Le médecin Deneux, en pantoufles, la perruque à l'envers, sans cravate, accourait mais Marie-Caroline arrêta son geste pour la délivrer.

— Les choses peuvent-elles rester ainsi ?

— L'enfant respire parfaitement, il peut rester comme cela jusqu'à la délivrance.

— Je veux qu'on voie mon fils tenant à moi.

Elle seule avait gardé toute sa tête. Comment les orléanistes, les bonapartistes, les républicains accepteraient-ils cet accouchement de négresse, cette sorte de clandestinité ? D'ailleurs, Louis XVIII avait prévu cette vérification et désigné pour cela deux témoins, deux maréchaux de

## DU POIGNARD AU BERCEAU

France, Coigny et Suchet, duc d'Albufera, le vainqueur de Sagonte : un émigré et un napoléonien. Dans l'attente de l'événement, ils étaient hébergés au Pavillon de Marsan ; mais Suchet, dormant à poings fermés, ne répondait pas et Coigny, octogénaire, avait découché pour passer la nuit avec sa récente et toute jeune femme. Madame de Gontaut, femme de décision, en jupon court et peignoir flottant, courut au vestibule et en ramena deux factionnaires.

Et Marie-Caroline, toujours lucide, « se mettant toute nue des pieds à la tête », dit Deneux :

— Approchez-vous, messieurs, vous êtes témoins que c'est un prince et qu'il n'est pas encore détaché.

Au milieu de l'affolement général, elle gardait son sang-froid teinté d'humour et, fixant sur les deux militaires son regard un peu inégal, les remerciait, impressionnés au dernier point par ce spectacle. Et, à ceux qui survenaient, se découvrant avec une royale impudeur, elle faisait constater que le bébé était toujours attaché à elle. Du coup, les deux gardes nationaux « se mêlent aux dames d'honneur, s'occupent du ménage, font du feu, débarrassent la chambre des meubles inutiles » (Jean Lucas-Dubreton).

Suchet, enfin réveillé et mettant genou en terre, put alors couper le cordon (avait-il jamais fait cette opération ?), essayer le nouveau-né vagissant, remonter les draps de Marie-Caroline. Et Talleyrand, en tant que grand chambellan, signa l'acte de naissance de l'héritier du trône, comme il avait fait neuf ans plus tôt pour le roi de Rome.

« Tout le château est en rumeur : la grande nouvelle se répand, du Pavillon de Marsan aux appartements royaux, des antichambres aux derniers étages des communs : en pleine nuit, tout est debout, un prince nous est né ! Des premiers, le duc et la duchesse d'Angoulême pénètrent chez l'accouchée. La fille de Louis XVI prend l'enfant sur ses genoux ; son visage, habituellement froid, triste, même sévère, rayonne : il semble que, après tant de deuils et d'épreuves, la princesse touche à l'apogée du bonheur. » (G. Lenôtre) Ce marmot nouveau-né, pour elle qui n'en a

## LE COMTE DE CHAMBORD

jamais eu, est la revanche de tous ses malheurs. Elle le montre à la foule qui se bouscule. À ses côtés, son mari, toujours embarrassé de son corps, a quitté son expression niaise habituelle et partage la joie et l'espoir en ce nouveau-né qui ne sera finalement que le fossoyeur de la monarchie et de sa propre famille.

Mais voici un bruit de fauteuil à roulettes ; c'est le roi, rayonnant :

— Dieu soit loué ! s'écrie-t-il de sa voix de tête.

Et de remettre à la mère un bouquet de diamants, disant :

— Ceci est pour vous.

Et, prenant le bébé sur ses genoux goutteux :

— Et ceci est pour moi.

Le nouveau-né, âgé de moins d'une heure, allait déjà jouer son rôle dans une de ces cérémonies conventionnelles qu'affectionnait le régime monarchique retrouvé. Le vieux roi, accompagné d'un de ses officiers porteur d'une bouteille de jurançon et d'une gousse d'ail envoyées par un gentilhomme béarnais, déclara :

— Je suis roi de Navarre, ici.

Et de frotter les lèvres du nouveau-né et de lui verser dans la bouche quelques gouttes de vin. L'enfant manifestait son opposition à ce rite et sa vitalité en poussant des cris. Tandis que sa mère, son long visage marqué à la fois de fatigue et de joie, s'écriait :

— Je voudrais savoir la chanson de Jeanne d'Albret, j'aurais le courage de la chanter afin que tout se passe ici comme à la naissance d'Henri IV !

Henri IV, éternel modèle de la dynastie, dont on révérait la mémoire au point de placer son profil sur la Légion d'honneur créée par Napoléon. Louis XVIII était aux anges et embrassa la jeune mère avec des larmes d'attendrissement. Pour une des rares fois de son existence, ce vieux sceptique était ému.

Monsieur, frère du roi, était là aussi, élégant, racé, enchanté de voir sa race se poursuivre enfin. Le duc

## DU POIGNARD AU BERCEAU

d'Orléans, survenant, habité d'une immense déception, se fit jurer par Suchet qu'il avait vu le bébé lié à la mère et dut faire bonne figure.

Tandis que l'ambassadeur de Naples se traînait à genoux, le front frôlant le tapis, jusqu'au berceau où l'on avait posé le petit prince, le canon se mettait à tonner : douze coups pour une princesse, vingt-quatre pour un prince. Après le douzième, hasard ou malice des artificiers, se produisit un silence de quelques secondes. Au treizième coup, une énorme clameur monta du quartier. Malgré l'heure matinale, la foule s'accumulait autour du pavillon, rue de Rivoli et sur la terrasse des Feuillants, réclamant le nouveau-né de nouveau astreint à jouer un rôle. Tenant difficilement sur ses jambes difformes, soutenu au dos des reins par ses officiers, le vieux roi se fit donner le bébé et, sur le balcon, le présenta à la foule qui répondit par de vibrantes acclamations.

Quand, regagnant son cabinet dans son fauteuil à roulettes, Louis XVIII longea la galerie vitrée établie depuis peu, les applaudissements de la multitude qui avait envahi le jardin (libre d'accès à cette époque) l'obligèrent à s'arrêter.

— Mes amis ! Votre joie centuple la mienne ! Il nous est né un enfant à tous ! Il vous aimera comme je vous aime.

En réalité, Louis XVIII n'aimait personne ; mais il s'attendrissait et de la foule entassée montait une grande rumeur où se mêlaient les pleurs d'émotion, les cris de joie et les gestes d'enthousiasme.

« À plusieurs reprises, l'enfant fut montré derrière les vitres, on poussa même contre la fenêtre le lit de la duchesse, que le peuple remercia de cette attention par des battements de mains, des bravos et des bénédictions enthousiastes. Ce petit Français qu'elle venait de mettre au monde n'était pas, comme le fils de Bonaparte, issu d'un "aventurier" et d'une étrangère : il était bien véritablement un Bourbon ; il héritait de soixante rois ; il assurerait la pérennité du régime et la sécurité d'un long avenir ; il serait

## LE COMTE DE CHAMBORD

un gage de paix car tous les souverains étrangers s'associaient au bonheur de la famille de France. Il était né le jour de la Saint-Michel et manifestement destiné, comme l'archange, à terrasser le monstre, symbole éternel du mauvais esprit... Jamais naissance n'avait suscité tant de promesses et tant d'heureux présages... » (G. Lenôtre)

Toute la journée, ce sera l'allégresse générale. Plus de cinq cents militaires de tous grades défilent le matin devant l'enfant et plus de quinze mille personnes le soir, le Pavillon de Marsan ouvert à tout venant. Illuminations, multitude de banquets, pièces de circonstance, couplets de chansons appropriées :

*J'embrass'ma femme et j'l'emmène  
Sur la terrass'du château  
Qui déjà s'trouvait tout'pleine  
D'Français du bon numéro.  
L'roi, son frère, son n'veu, sa nièce,  
Bientôt de c'te naissance-là  
En s'montrant r'double l'ivresse  
Et tout le monde s'dit : les v'là !  
Mais l'papa  
Malheureusement n'est pas là !*

Allégresse semblable – car les foules sont ainsi – à celle qui avait accueilli, neuf ans plus tôt, la naissance du roi de Rome.

Rien ne manquait à la fête, jusqu'au corps diplomatique qui vient féliciter Sa Majesté, le nonce déclarant dans son discours que cet enfant du miracle est aussi l'enfant de l'Europe (langage de deux siècles en avance) et qu'il apporte en naissant tous les gages d'une paix définitive. Et pourtant, comme avant lui Louis XVII et l'Aiglon, comme après lui le comte de Paris et le prince impérial, tous nés ici, l'enfant ne devait jamais régner.

« Aux Tuileries, on laisse illuminées les fenêtres, on garde toute la nuit ouvertes les grilles du jardin. On a remis à la garde nationale des cartouches éclairantes qui forment

## DU POIGNARD AU BERCEAU

des pluies d'étoiles. Aux postes d'accès, on distribue pâtés et viandes rôties. Et du vin, beaucoup de vin, de Bordeaux. Une légende veut que Paris ait bu deux cent mille bouteilles ce jour-là. Pour la première fois, grâce aux achats de l'automne, le négoce du vin de Bordeaux prendra le pas sur celui des vins de Bourgogne et ne le cédera plus jamais. » (Daniel de Montplaisir)

L'enfant reçut – c'est le roi qui avait décidé et non la mère, bien entendu – les prénoms d'Henri Charles Ferdinand Marie Dieudonné, le dernier étant de circonstance. Il serait donc dans une trentaine d'années, nul n'en doutait, Henri V, appelé à réincarner ce Vert Galant invoqué à tout instant. Et personne ne rappelait que les trois derniers Henri étaient morts de mort violente.

Les journaux célébraient à l'envi la naissance de cet « enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets », avait dit le nonce du pape, et les poètes accordèrent leur lyre. Lamartine, alors attaché à l'ambassade à Naples, composa une ode qui n'ajoute guère à sa gloire :

*Il est né l'enfant du miracle !  
Héritier du sang d'un martyr  
Il est né d'un tardif oracle  
Il est né d'un dernier soupir !*

Nous n'insisterons pas sur le « tardif oracle » qui a donné naissance à l'enfant, mais Victor Hugo, alors âgé de dix-huit ans, ne fit pas mieux :

*L'espoir à la France l'enchaîne ;  
Aux champs où fut frappé le chêne,  
Dieu fait croître un frêle roseau.  
L'amour retient l'humble colombe ;  
Il faut prier sur une tombe,  
Il faut veiller sur un berceau.*

Pourtant, cette ode lui valut de la part de Louis XVIII une pension de mille francs.

## LE COMTE DE CHAMBORD

Grands ténors accompagnés par nombre de poètes de seconde zone s'exprimant dans leur langage héroïque :

*Nous ne craignons plus les tempêtes !  
Bravons l'horizon menaçant,  
Les forfaits qui chargeaient nos têtes  
Sont rachetés par l'innocent.*

Ou dans la veine populaire :

*Comme son aïeul, c'bon Henri quatre  
À qui son père a r'semblé tant,  
Tout nous fait croire qu'il saura s'battre  
Êtr'franc buveur et Vert-galant...  
Pour bien célébrer la naissance  
De ce royal gentil poupon  
Il faut boire autant d'coups je pense  
Qu'on a tiré de coups d'canon...*

Georges Bordonove a donné d'autres exemples de ces pièces de circonstance, à côté desquelles se placent celles qu'on se confiait sous le manteau :

*Le duc de Bordeaux  
Ressemble à son père  
Son père à sa mère  
Sa mère à mon cul  
De là, je conclus  
Que le duc de Bordeaux  
Ressemble à mon cul  
Comme deux gouttes d'eau...*

Mais, à côté des propos de cabaret, une initiative plus ample fit surgir un nom auquel l'enfant donnera une nouvelle célébrité, Chambord.



## II

### CHAMBORD

**L** E CÉLÈBRE CHÂTEAU de François I<sup>er</sup>, aux plans duquel avait peut-être travaillé Léonard de Vinci, avait, avec son immense domaine, été donné par Napoléon après Wagram au maréchal Berthier, qui n'y résida que deux jours. Le maréchal-prince mort en 1815 dans des circonstances mal connues, sa veuve avait hérité du domaine qu'elle essaya de maintenir malgré la perte des dotations allemandes de son mari ; mais, en 1819, elle se déclara incapable de faire face à la situation et demanda à Louis XVIII l'autorisation de vendre ce domaine en principe inaliénable, ce que le roi accepta le 19 septembre. Un acquéreur n'ayant pu être trouvé, le baron Louis, ministre des Finances, toujours rationnel, proposa de morceler le domaine afin de constituer des majorats aux descendants de Berthier : le gouvernement de la Restauration gardait reconnaissance au souvenir du maréchal d'avoir très vite tourné casaque aux jours sombres.

Nous avons bien failli, à cette époque, perdre un des plus célèbres domaines de France, déjà menacé par la Bande noire. Le 18 avril 1820, la Chambre autorisait la

## LE COMTE DE CHAMBORD

vente. Mais, le 11 octobre, treize jours après la naissance d'Henri, le comte Adrien de Calonne, neveu du célèbre et critiqué surintendant des Finances de Louis XVI, appuyé par le conseil municipal de Caen, lança une autre idée : acquérir le domaine au moyen d'une souscription nationale et l'offrir à l'enfant du miracle « afin que, premier apanage d'Henri Dieudonné, il devienne un gage et comme un lien d'amour entre lui et le peuple qu'il doit gouverner un jour ». L'initiative remporta tout de suite un accueil enthousiaste dans toutes les classes de la société. Ainsi, ce château redevenu royal symboliserait la pérennité de la monarchie capétienne restaurée après la parenthèse de la Révolution et de l'Empire.

Un comité fut constitué, qui rédigea un règlement envoyé pour autorisation au ministre de l'Intérieur. Ce dernier, sans doute sur instructions gouvernementales (la famille royale ne souhaitait pas, disait Monsieur, « charger les peuples d'une dépense nouvelle »), adopta une position très libérale. La souscription était autorisée et approuvée mais n'entraînait aucune obligation et les communes, toutes sollicitées, restaient libres de s'inscrire ou non. Ces dernières ne seraient pas vues « de moins bon œil » que les autres et le ministre se permettait de remarquer que le prince, dans l'avenir, disposerait de bien d'autres châteaux... Une commission d'exécution fut constituée, dont faisait partie Chateaubriand.

Profitant de cette impartialité, au moins de façade, une petite commune proche de Chambord, Véretz, refusa de souscrire, entraînée par un de ses conseillers municipaux, « le vigneron de la Chavonnière », c'est-à-dire Paul-Louis Courier. Cela ne suffit évidemment pas pour arrêter la campagne : avant même que tous les fonds eussent été recueillis, le domaine de 550 hectares, dont l'enceinte mesurait trente-trois kilomètres, était acquis pour la somme de 1 542 000 francs par acte notarié du 6 mars 1821, au nom du comte de Calonne, représentant de la commission et chargé de la gestion du domaine : rappelons

## CHAMBORD

qu'à l'époque, une ouvrière gagnait 4 F 25 par jour, un petit employé 150 francs par mois. Une attendrissante estampe du château de Chambord représente une France au casque emplumé offrant les clés du château à Marie-Caroline reconnaissable à son long cou, tenant contre elle les deux enfants royaux, Henri déjà ceint du cordon bleu.

Cette souscription tira le château de la ruine. Un gouverneur fut nommé, chargé de restaurer les bâtiments au moyen du reliquat des fonds recueillis. Courier, toujours naïvement impulsif, se décida alors à publier le réquisitoire qu'il avait prononcé. Véritable pamphlet annoncé dans la Bibliographie de la France du 4 mai suivant, il fut tout de suite connu et répandu. Le *Simple discours de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière* était du bon Courier :

« Si nous avons de l'argent à n'en savoir que faire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés... Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis et ne le voudrais pas quand nous aurions de quoi, l'affaire étant, selon moi, mauvaise pour lui, pour nous et pour Chambord...

« Que voulez-vous qu'il en fasse ? Son métier, c'est de régner un jour s'il plaît à Dieu, et un château de plus ne l'aidera de rien... Ce qu'il faut pour régner, ce ne sont pas des châteaux, c'est notre affection ; car il n'est sans cela couronne qui ne pèse...

« S'il en veut savoir le vrai, qu'il vienne ici et il verra, sur ce point-là et sur bien d'autres, nos sentiments fort différents de ceux des courtisans. Ils aiment le prince en raison de ce qu'on leur donne ; nous, en raison de ce qu'on nous laisse ; ils veulent Chambord pour en être, l'un gouverneur, l'autre concierge, bien gagés, bien logés, bien nourris, sans faire œuvre, et peu leur importe du reste. »

Pamphlet qui apporta à Paul-Louis Courier une certaine notoriété mais n'améliora pas ses relations avec les pouvoirs établis. Le procureur général, nommé Jacquinot de Pampelune, le poursuivit pour diffamation de la noblesse et il récolta deux mois de prison. Cela ne fit que redoubler

## LE COMTE DE CHAMBORD

sa verve ; mais il ne pourra poursuivre longtemps, car il sera assassiné au printemps 1825 par les deux amants de sa femme. Le comte de Chambord eut-il, beaucoup plus tard, l'occasion de lire son texte ? Ce n'est pas certain.

Entre-temps, avant la publication du pamphlet de Courier, le baptême du prince avait été célébré le 1<sup>er</sup> mai à Notre-Dame. Comme pour le sacre de Napoléon dix-sept ans plus tôt, on s'était efforcé de dissimuler sous des ornements les nombreuses tares de la cathédrale auxquelles Lassus et Viollet-le-Duc s'attaqueront vingt ans plus tard. Chaque pilier avait été recouvert de gaze d'or et d'argent, les tribunes dressées le long du vaisseau étaient remplies d'une foule élégante de femmes en grande toilette et d'uniformes étincelants, toute la noblesse de France était là, communiant dans une même ferveur pour l'héritier (en troisième position) du trône. Le bébé portait un bavoir de baptême, qui est réapparu dans une vente le 19 décembre 2008. De fine dentelle ivoire, il est maintenant présenté, avec une gravure représentant le prince jeune, dans un beau cadre sculpté aux armes de France. « L'archevêque, Mgr de Quelen, reçut le roi au portail de la cathédrale et versa sur la tête de l'enfant l'eau sainte contenue dans une aiguière d'or ciselé. » (Jules Bertaut) Et cette eau venait du Jourdain : Chateaubriand l'avait rapportée de Terre sainte et en avait fait don. Par ce « geste ridicule et superbe » (Jean d'Ormesson), l'enchanteur espérait-il remonter dans les faveurs du régime ? Et, effectivement, Louis XVIII le reçut et lui rendit le ministère d'État et la pension dont il avait été privé deux ans plus tôt, ce qui l'avait obligé à vendre la Vallée-aux-Loups. Mais ce baptême marquait pour lui le départ de relations avec l'enfant royal qui se poursuivront jusqu'à sa mort.

Au discours de l'archevêque, Louis XVIII répondit : « Que la vie de cet enfant soit consacrée au bonheur de la France et à la gloire de notre sainte religion ! » Religion que le roi ne pratiquait guère mais qu'il savait évoquer. « Il était rayonnant : toutes les craintes qu'avait fait naître

Mise en page par Meta systems  
Verneuil-en-Halatte (60550)

N° d'édition : L.01EUCN000258.N001  
Dépôt légal : mai 2009

Georges POISSON

# LE COMTE DE CHAMBORD

Chassé du trône en 1830, le roi Charles X emmena avec lui en exil son petit-fils Henri, duc de Bordeaux, comte de Chambord, au profit duquel il abdiqua à Rambouillet. À dix ans, l'enfant devint roi pour huit jours. Il passa le reste de sa vie à souhaiter reconquérir sa couronne, tentant de s'imposer en face de la monarchie de Juillet, de la Deuxième République puis du Second Empire. Unique héritier des Bourbons, régnant sur son château autrichien de Frohsdorf au milieu d'une petite cour, il s'efforça durant un demi-siècle de rallier les Français à un régime sur les modalités duquel il ne s'expliquait guère. Sa revendication constante fut assombrie par le drame de sa vie : il n'avait pas d'enfant et ses héritiers dynastiques, les princes d'Orléans, ne soutenaient pas son action.

En 1871, la grande majorité de l'Assemblée constituante, de couleur monarchiste, et un mouvement d'intérêt général et populaire monta soudain vers « Henri V », porteur d'idées sociales nouvelles. Mais le prince, dont le caractère s'était assombri par l'absence d'héritier direct, ne se sentait plus en phase avec son époque. En mettant des conditions inacceptables pour son avènement, il préféra, non sans grandeur, renoncer à son rêve de trône.

Dans cette remarquable biographie, Georges Poisson, avec son souci d'une documentation impeccable et son sens du récit historique, fait revivre l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses espoirs, ses faiblesses et ses couleurs.

*Georges Poisson a mené une double carrière, de conservateur général du Patrimoine, avec d'importants sauvetages à son actif, et d'historien, dont les ouvrages sur Saint-Simon, Choderlos de Laclos, l'Élysée font autorité. Il a déjà publié ses Mémoires chez Pygmalion : Combats pour le patrimoine.*

Prix France : 21,90 €  
ISBN : 978-2-7564-0249-9



9 782756 402499

Pygmalion

Extrait de la publication